



**Direction de l'accompagnement des territoires**

Réunion du 12 avril 2024

Date de convocation : 04 avril 2024

Délibération N° 3

**SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET) DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

**Avis du Département sur la modification n°2 relative aux continuités écologiques**

**Président** : Mme Claude CANNET

**Membres présents** : AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, COGNARD Jean-François, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s)** : ACCARY André, AMIOT Catherine, BARNAY Marie-Claude, BERGERET Vincent, COUILLEROT Evelyne, DESJOURS Thierry, GIEN Chantal, MARTIN Sébastien.

ACCARY André a donné pouvoir à CHENUET Carole, AMIOT Catherine à BROCHOT Frédéric, BARNAY Marie-Claude à LAUBERAT Didier, BERGERET Vincent à VAILLANT Françoise, COUILLEROT Evelyne à HIPPOLYTE Jean-Marc, DESJOURS Thierry à MAUNY Marie-France, GIEN Chantal à LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien à LANOISELET Dominique.

## LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, pris en ses articles L.4251-5 et L.4251-6 notamment,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2020 portant approbation du SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté,

Vu la délibération du 20 septembre 2019 aux termes de laquelle le Conseil départemental de Saône-et-Loire a acté la prise de connaissance du projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté et a émis un avis favorable à ce projet de schéma tout en demandant l'association des Départements aux dispositions relatives à l'accompagnement, au suivi et à la mise en œuvre du schéma,

Vu la délibération des 25 et 26 juin 2020 aux termes de laquelle le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a adopté le SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté,

Vu la délibération des 14 et 15 décembre 2023 aux termes de laquelle le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a arrêté la procédure de modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) portant sur la refonte des annexes relatives aux continuités écologiques selon le cadre fixé par le décret n°2019-1400 du 17 décembre 2019 adaptant les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant que cette procédure de modification fait suite à un jugement du Tribunal Administratif en date du 12 janvier 2023 constatant une absence d'harmonisation à l'échelle régionale des documents constitutifs des ex Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) annexés au SRADDET et prescrivant une modification de ce dernier afin de compléter les documents mentionnés au 3° de l'article R. 4251-13 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant le travail d'harmonisation à une échelle régionale qui en a résulté vis-à-vis des éléments relatifs aux continuités écologiques présents dans les anciens SRCE et annexés au SRADDET en vigueur, en l'occurrence le diagnostic du territoire, la présentation des continuités écologiques retenues pour établir la Trame verte et bleue régionale (TVB), le plan d'action stratégique et l'atlas cartographique,

Considérant l'analyse faite du projet de modification n°2 du SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté relative aux continuités écologiques, qui met en exergue une Trame verte et bleue régionale plus lisible et harmonisée, reprenant tous les éléments constitutifs attendus et retenant les dispositions les plus ambitieuses des deux SRCE préexistants,

Considérant que l'identification de la trame verte et bleue n'induit pas de règles nouvelles encadrant ou contraignant les projets d'aménagement publics ou privés au delà des actions librement consenties par les maîtres d'ouvrages,

Considérant que par un courrier du 9 février 2024, réceptionné le 16 février 2024, la Région Bourgogne-Franche-Comté a sollicité l'avis du Département sur ce projet arrêté de modification et que cet avis doit être rendu dans un délai de 3 mois,



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

\*\*\*\*\*

**Après en avoir délibéré,**

Décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable sur la modification n°2 du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté relative aux continuités écologiques,
- de solliciter la mise en œuvre, par la Région, d'une démarche d'échange et de concertation avec les Départements et leurs services afin d'assurer une traduction opérationnelle des ambitions fixées dans le SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté vis-à-vis des continuités écologiques au droit des infrastructures linéaires de transport qui les concernent.

Le Président,  
ANDRE ACCARY

**Exécutoire de plein droit**

Transmission en Préfecture le 16 AVR. 2024

Publié ou Notifié le

Affiché le 16 AVR. 2024

## Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

### Atlas cartographique de la sous trame des milieux boisés



- OBSTACLES**
- TB - Nature des obstacles à la continuité écologique (Réservoirs et Corridors)
  - Réseau routier autoroutés et nationales
  - Réseau autres routes
  - Réseau ferré LGV
  - Canal
- Réservoirs et couloirs**
- Réservoir boisé
  - Corridor boisé

# Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

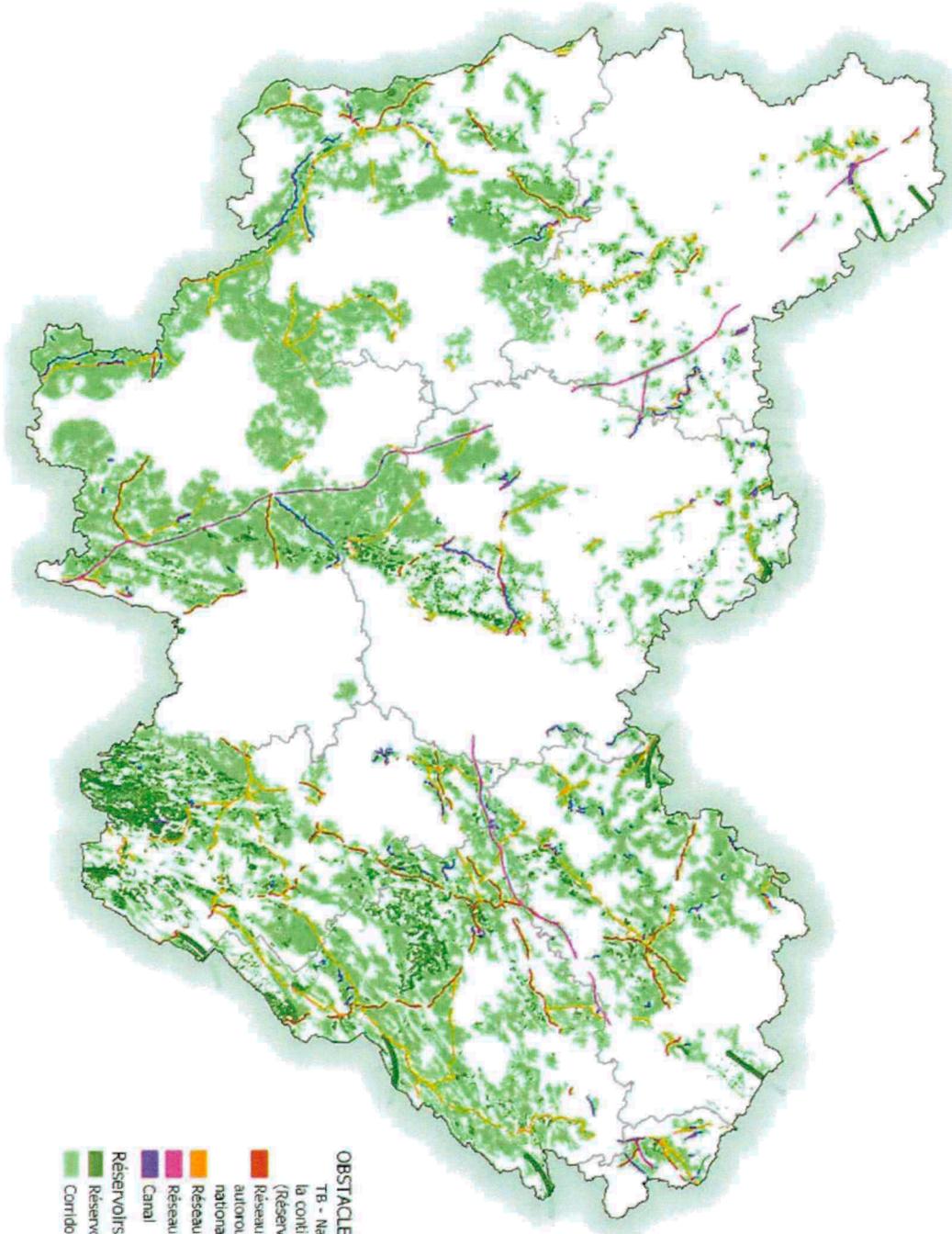
## Atlas cartographique de la sous trame des milieux ouverts mosaïque



- OBSTACLES**  
TB - Nature des obstacles à la continuité écologique (Réservoirs et Corridors)  
Réseau routier autoroutier et nationales  
Réseau autres routes  
Réseau terre LSV  
Canal
- RESERVOIRS ET COULOIRS**  
Réservoir ouvert mosaïque  
Corridor ouvert mosaïque

Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

Atlas cartographique de la sous trame des milieux ouverts secs



- OBSTACLES**  
TB - Nature des obstacles à la continuité écologique (Réservoirs et Corridors)
- Réseau routier autoroutés et nationales
  - Réseau autres routes nationales
  - Réseau ferré LGV
  - Canal
  - Réservoirs et coulloirs
  - Réservoir milieu ouvert sec
  - Corridor milieu ouvert sec

# Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

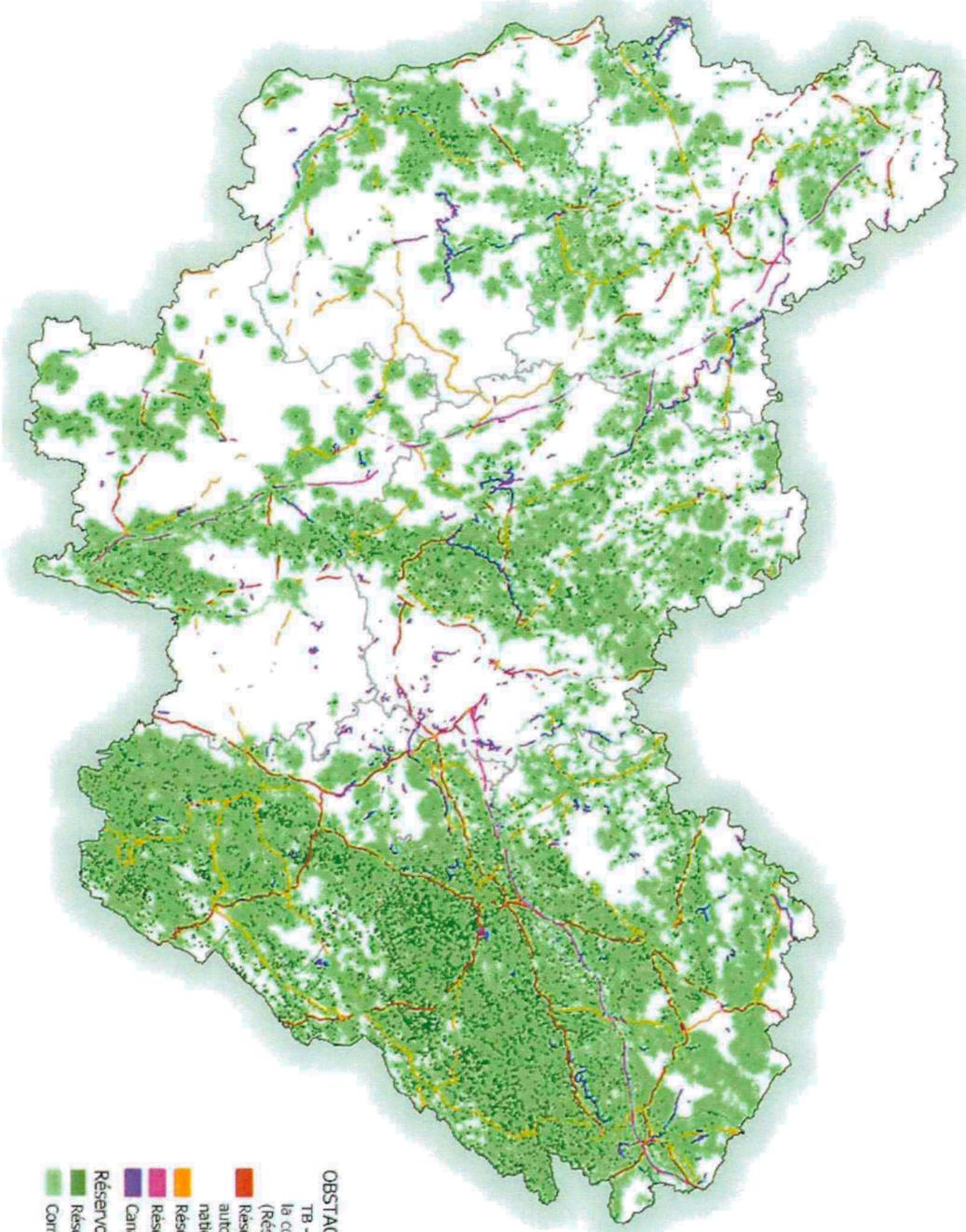
## Atlas cartographique de la sous trame des milieux humides



- OBSTACLES**
- TB - Nature des obstacles à la continuité écologique (Réservoirs et Corridors)
  - Réseau routier autoroutiers et nationales
  - Réseau autres routes
  - Réseau ferré LGV
  - Canal
  - Réservoirs et couloirs
  - Réservoir milieux humides
  - Corridor milieux humides

# Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

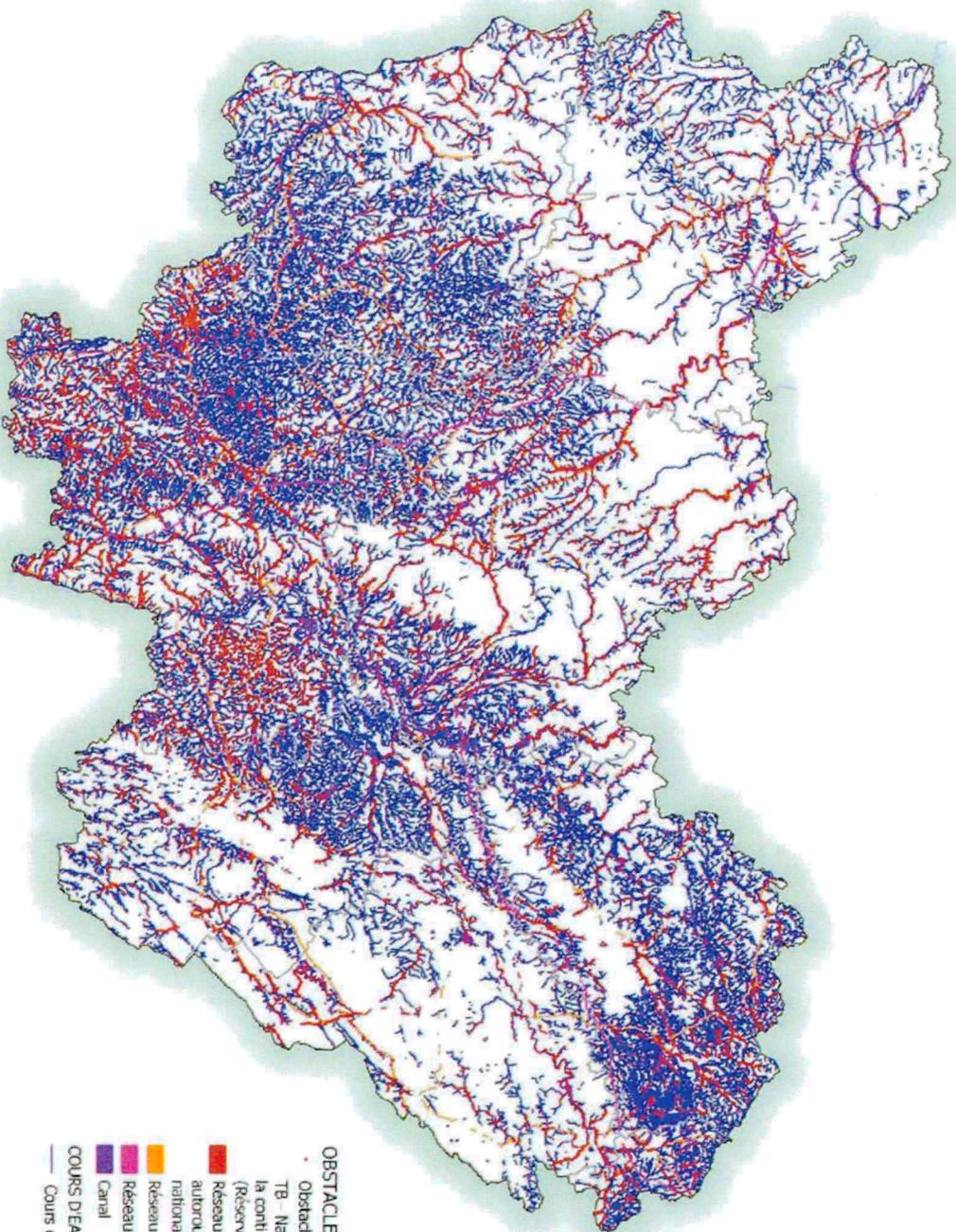
## Atlas cartographique de la sous trame des milieux souterrains



- OBSTACLES**
- TB - Nature des obstacles à la continuité écologique (Réservoirs et Corridors)
  - Réseau routier autoroutes et nationales
  - Réseau autres routes
  - Réseau ferré LGV
  - Canal
  - Réservoirs et couloirs
  - Réservoir- souterrain
  - Corridor souterrain

# Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

## Atlas cartographique de la sous trame des cours d'eau



- OBSTACLES**
- Obstacles ponctuels
  - TB - Nature des obstacles à la continuité écologique (Réservoirs et Corridors)
  - Réseau routier autoroutes et nationales
  - Réseau autres routes
  - Réseau ferré LGV
  - Canal
- COURS D'EAU**
- Cours d'eau



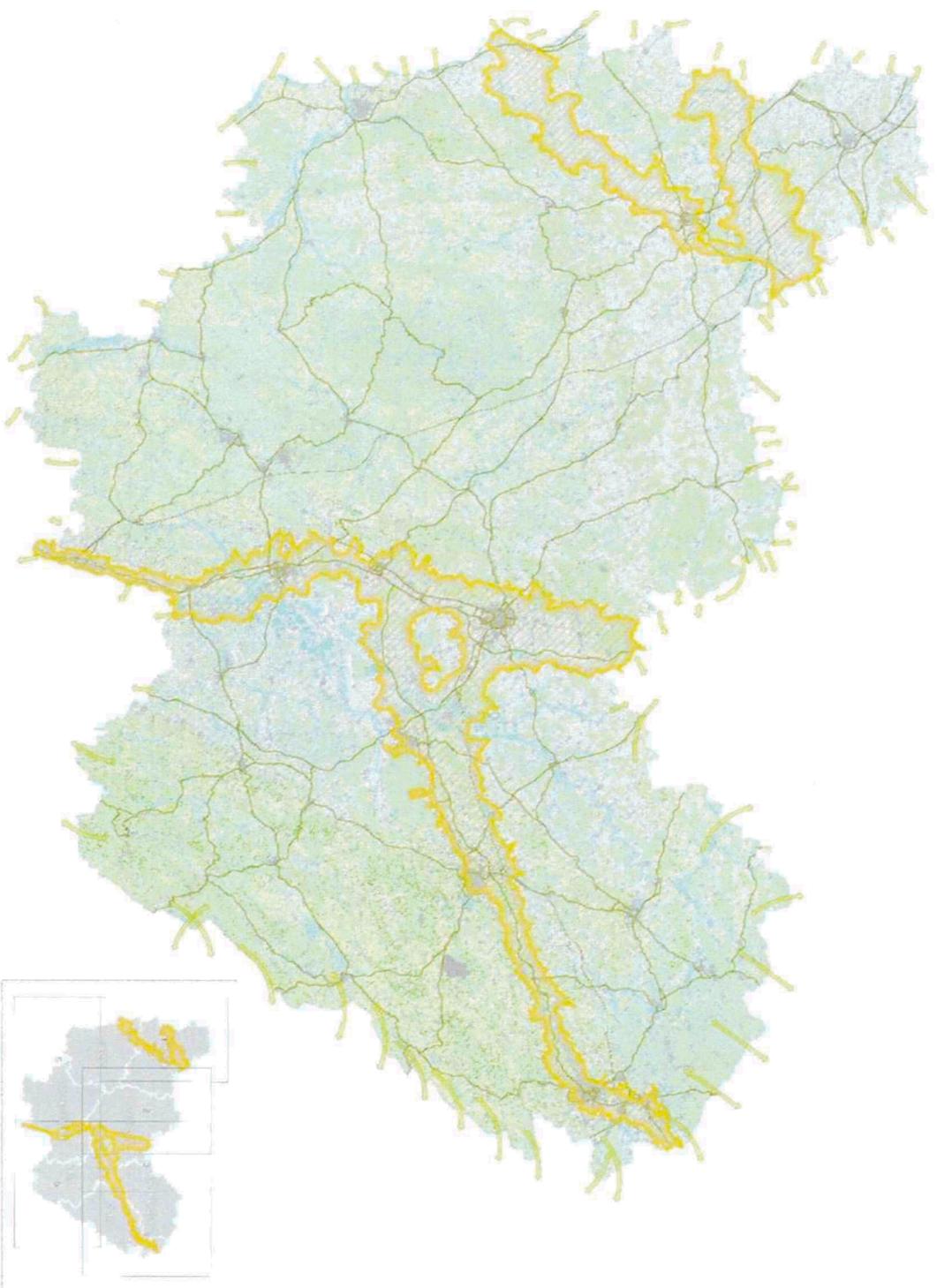
Carte synthétique des enjeux

La carte synthétique des enjeux a été produite à l'échelle 1/150 000. Cette carte n'a pas uniquement une visée descriptive, mais permet d'analyser les enjeux en termes de continuités écologiques sur le territoire, pour toutes les sous-trames étudiées. Celle-ci permet, en plus de l'atlas cartographique, d'identifier et de localiser les actions prioritaires à mettre en place pour conserver la qualité du réseau écologique de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle localise les grands enjeux propres aux continuités écologiques sur la région. Cette carte est décomposée en 6 planches, recouvrant l'ensemble de la région BFC.

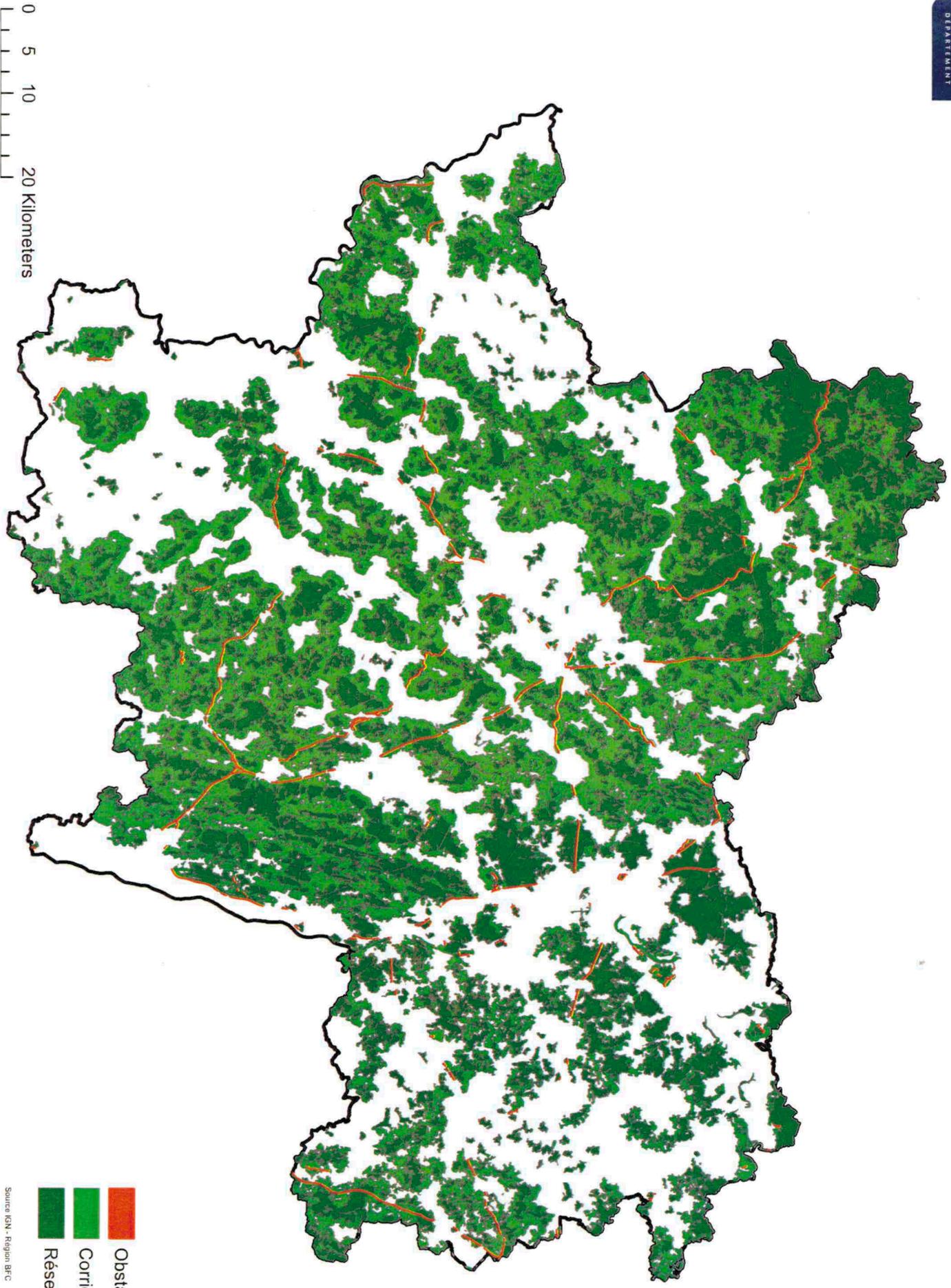
Illustration 1. Extrait de la carte synthétique des enjeux (1/150 000, format A0)

# Harmonisation et Actualisation des Trames Vertes et Bleues sur le Périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

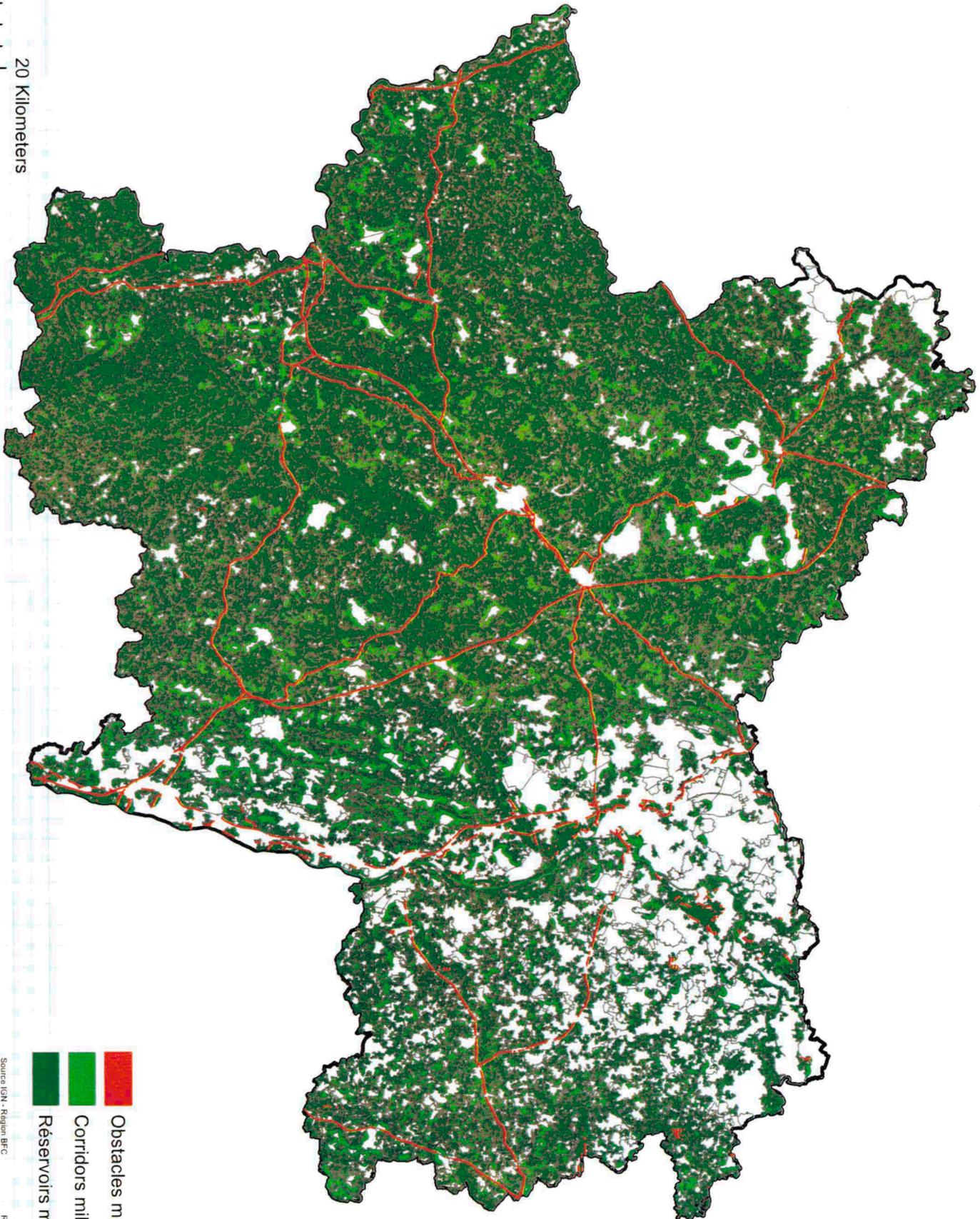
Carte de synthèse - Atlas cartographique en six planches



Atlas cartographique de la sous trame des milieux boisés - Visualisation à l'échelle de la Saône-et-Loire (à partir des données IGN - Région BFC)



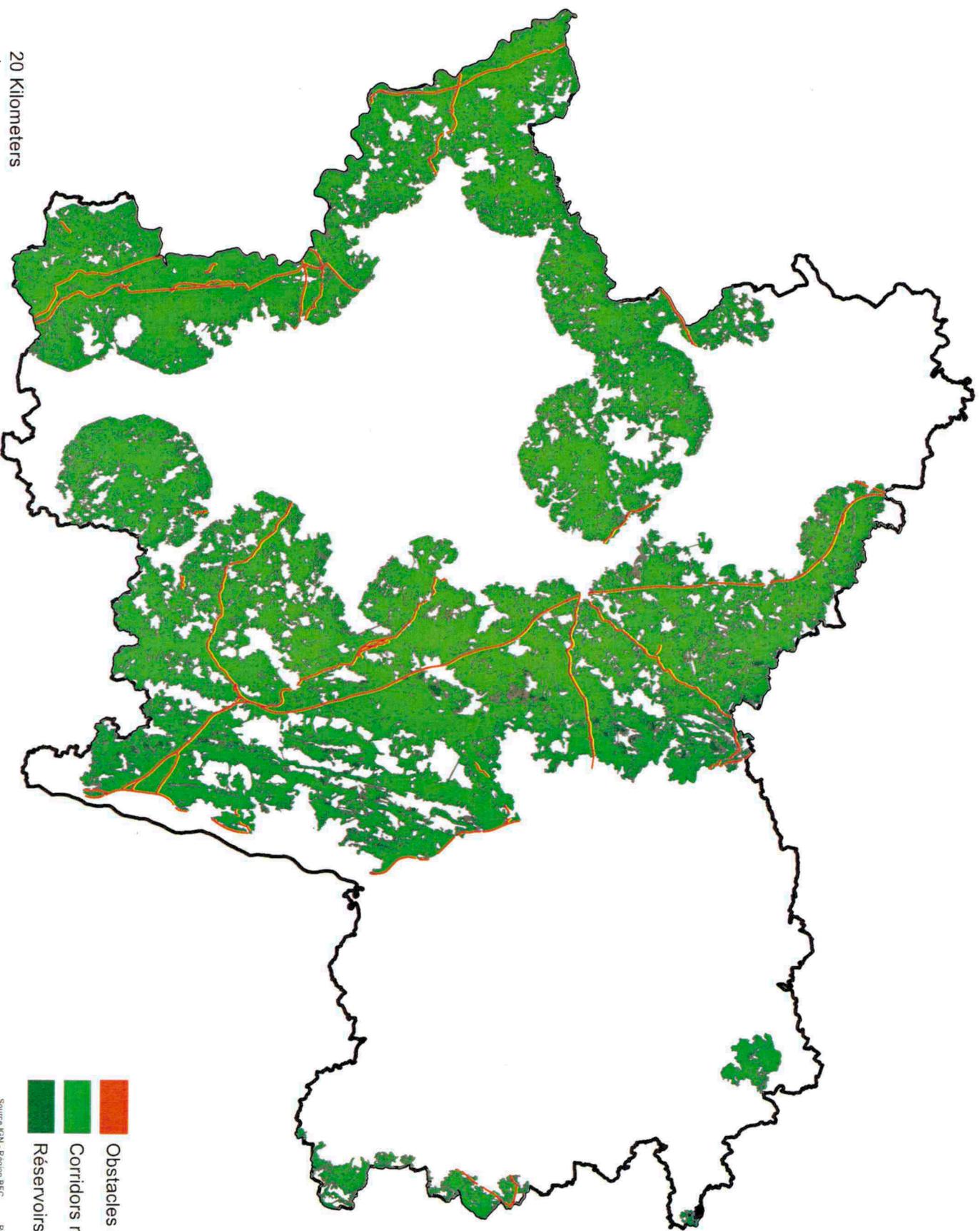
- Obstacles milieux boisés
- Corridors milieux boisés
- Réservoirs milieux boisés



0 5 10 20 Kilometers

-  Obstacles milieux ouverts mosaïque
-  Corridors milieux ouverts mosaïque
-  Réservoirs milieux ouverts mosaïque

Atlas cartographique de la sous trame des milieux ouverts secs - Visualisation à l'échelle de la Saône-et-Loire (à partir des données IGN - Région BFC)

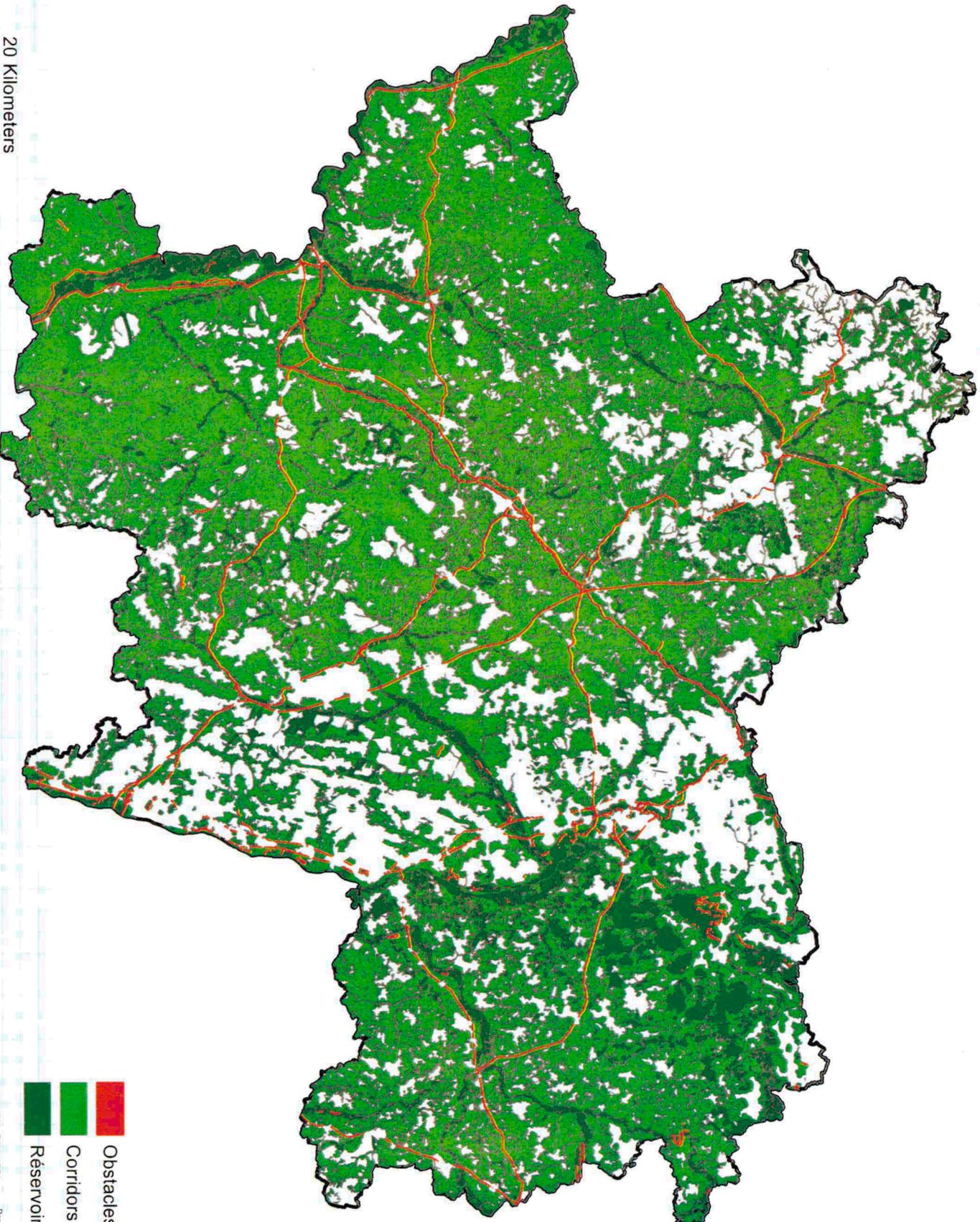


0 5 10 20 Kilometers

-  Obstacles milieux ouverts secs
-  Corridors milieux ouverts secs
-  Réservoirs milieux ouverts secs

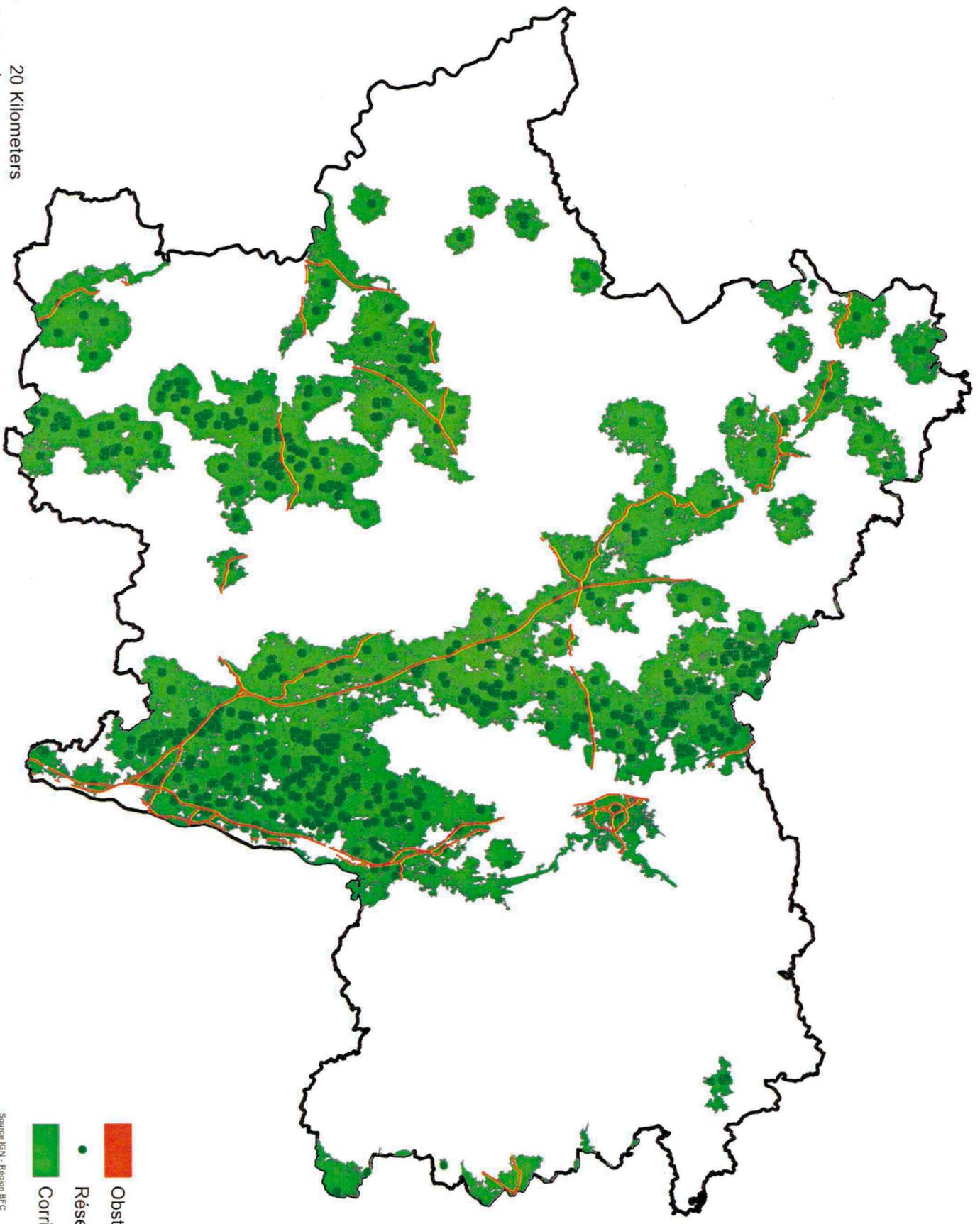
**SRADDET - Ici 2050 - Document de mise en oeuvre du projet de modification n°2 relative aux continuités écologiques**

Atlas cartographique de la sous trame des milieux humides - Visualisation à l'échelle de la Saône-et-Loire (à partir des données IGN - Région BFC)



0 5 10 20 Kilometers

-  Obstacles milieux humides
-  Corridors milieux humides
-  Réservoirs milieux humides

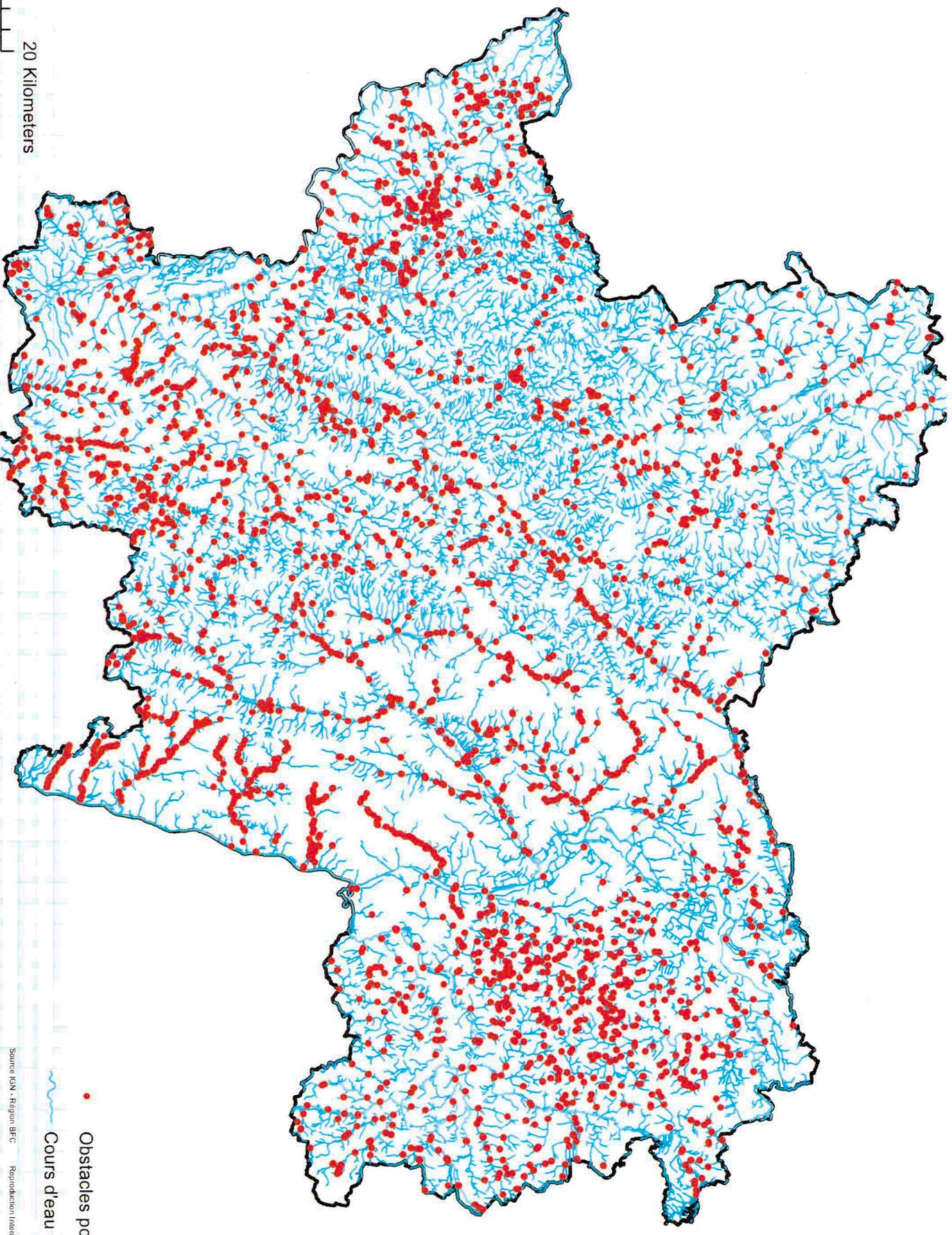


0 5 10 20 Kilometers

-  Obstacles souterrains
-  Réservoirs souterrains
-  Corridors souterrains

**SRADDET - Ici 2050 - Document de mise en oeuvre du projet de modification n°2 relative aux continuités écologiques**

Atlas cartographique de la sous trame des cours d'eau - Visualisation à l'échelle de la Saône-et-Loire (à partir des données IGN - Région BFC)



● Obstacles ponctuels  
Cours d'eau